

Justificatif généré le 15/03/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 15/03/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/665994
N° d'annonce : 665994

NIVERNAISES FINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 104.951 €

Siège social : 99 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS

602 058 232 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15.12.2022, il a été décidé :

– de transformer la société sous la forme de SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau.

Il n'a été apporté aucune modification à la dénomination de la société, au siège, à la durée, à l'objet.

Le capital est maintenu à la somme de 104.951 euros, divisé en 1.363 actions de 77 euros chacune, entièrement libérées

– d'approuver purement et simplement, sous sa forme nouvelle, le texte des statuts.

Il a été mis fin au mandat de co-gérants de Mrs Jean BISSONNET, Bernard BISSONNET et Michel BISSONNET

– de nommer M. Bernard BISSONNET, demeurant 3 avenue Jeanne Léger – 78150 LE CHESNAY, en qualité de Président.

– de nommer M. Michel BISSONNET, demeurant 31 rue Labouret – 92700 COLOMBES, en qualité de Directeur Général

– de confirmer les sociétés LA COMPAGNIE DES COMPTES et COMAUDITEX en qualité de Commissaires aux Comptes titulaires

Transmission des actions : Toutes cessions d'actions à un actionnaire, à un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé ou du cédant ou à un tiers sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.

Admission aux Assemblées : Les associés peuvent se faire représenter aux délibérations de

l'Assemblée par un autre associé ou par un tiers justifiant d'un mandat.

Mention en sera faite au R.C.S. de PARIS

Pour avis,

Le Président.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeL9DcXSh

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeL9DcXSh>

